

## **Le Conseil des ministres présente le décret portant à 40% le taux de recteurs non-universitaires**

Le Conseil des ministres présente le 3 octobre 2018 le décret qui modifie les modalités de nomination des recteurs. Rejeté en CSE le 20 septembre, le texte augmente le pourcentage de l'effectif des emplois de recteurs pouvant être occupés par des personnels non titulaires de l'habilitation à diriger des recherches ([lire sur AEF info](#)). Ce taux passe de 20 % à 40 %. L'aptitude de ces personnes à exercer la fonction de recteur sera soumise à l'avis d'une commission "instaurée en 2015 et présidée par un conseiller d'État".

La nouvelle version du décret, validé le 3 octobre en Conseil des ministres, supprime également deux conditions qui étaient jusqu'ici requises pour être recteur non-titulaire d'une HDR :

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la formation ou de la recherche,
- ou avoir exercé des fonctions de SG de ministère ou de directeur d'administration centrale pendant au moins trois ans.

"Ces évolutions participent à la dynamisation du haut encadrement des deux ministères et à la diversification des profils, correspondant à la variété des missions confiées aux recteurs d'académie", indique le communiqué du Conseil des ministres.

La publication de ce décret, attendue dans les prochains jours au Journal officiel, pourrait être suivie de la nomination de Charline Avenel, énarque, secrétaire générale de Sciences Po Paris, comme rectrice de Versailles ([lire sur AEF info](#)).

Pour rappel, un précédent projet de décret portant le pourcentage de recteurs non-universitaires à 30 % avait été examiné en CSE en mars dernier. Inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres, il n'avait finalement pas été examiné ([lire sur AEF info](#)).

URGENT

Dépêche n° 593108



2 min de lecture Par [Cécile Olivier](#) Publiée le 03/10/2018 à 14h37

CSE Conseil supérieur de l'éducation

Habilitation à diriger des recherches

Habilitation à diriger des recherches

HDR Habilitation à diriger des recherches

SG Secrétaire général